

« Le retour des femmes à la maison n'est jamais bon pour leurs droits »

Entretien avec Anne-Cécile Mailfert

Le confinement aura été l'occasion de comprendre que les victimes de violences conjugales vivent en permanence un confinement de fait. Anne-Cécile Mailfert est une militante féministe française, Présidente de la Fondation des Femmes. Début juin 2020, elle a pris le temps de répondre aux questions de Ethan Earle, éditeur d'*Une saison en enfer*, à propos des violences faites aux femmes pendant, avant et après le Coronavirus.

Ethan Earle (EE) : Pouvez-vous nous présenter la Fondation des femmes et son travail ?

Anne-Cécile Mailfert (ACM) : Lancée en mars 2016, la Fondation des Femmes agit pour la défense des droits des femmes et la lutte contre les violences faites aux femmes. Cette structure, sous égide de la Fondation de France, a pour fonction d'apporter un soutien aux associations de terrain qui accompagnent des femmes victimes de violences : un soutien financier par le reversement des dons collectés grâce à la générosité du public et de mécènes ; un soutien matériel par la mise à disposition de locaux pour les associations dans la Cité audacieuse, le premier lieu dédié au rayonnement du féminisme implanté en plein cœur de Paris, et un soutien juridique *via* la Force juridique, un réseau d'expert.e.s constitué de près de 200 avocat.e.s et juristes bénévoles qui accompagnent les associations.

EE : Partout où les mesures de confinement ont été appliquées, les violences au sein du foyer ont augmenté. Pouvez-vous nous dire ce qu'il en est en France ? Les réponses du gouvernement ont-elles été à la hauteur ? Quelle a été la réponse de la Fondation des femmes ?

ACM : La France n'a pas fait exception, le confinement a été un facteur d'accroissement des violences conjugales et intrafamiliales. Dès la première semaine, le Ministère de l'Intérieur a fait état d'une hausse de 36% des signalements pour violences conjugales. En fin de confinement, la police rapportait un doublement des d'interventions à domicile pour violences et jusqu'à +70% d'augmentation dans certaines zones.

Les difficultés causées par le confinement sont multiformes. Pour les femmes victimes de violences c'est une exposition supplémentaire aux violences (hausse du temps passé ensemble, effets angoissants de la crise sanitaire et économique) et une plus grande difficulté - voire parfois l'impossibilité - de quitter le foyer (fermeture des centres d'hébergement par exemple ou difficulté à demander de l'aide discrètement).



Ce sont autant de défis que les associations ont dû prendre en compte pour accompagner les femmes tout en étant elles-mêmes touchées par les contraintes de réorganisation causées par le COVID-19 et avaient besoin de matériel nécessaires pour effectuer leur missions (ordinateurs portables pour le télétravail, masques, gel hydro-alcoolique etc.).

Les mesures mises en place par le Gouvernement ont visé à faciliter les signalements par les femmes victimes comme par exemple en permettant l'alerte par sms des forces de l'ordre (via le 114) ou la mise en place des permanences d'accueil tenues par les associations dans les supermarchés, l'alerte auprès des pharmaciens. L'efficacité de ces mesures est contrastée et ne règle pas le problème de la prise en charge et de la mise en sécurité. Bien avant le confinement et le COVID-19, les associations alertaient sur le manque de moyens dédiés aux politiques de lutte contre les violences faites aux femmes, en particulier le sous financement d'hébergements spécialisés. Ces difficultés n'ont pas disparu avec le confinement, au contraire ces carences sont apparues fortement.

C'est sur la base de ces constats que la Fondation des Femmes a mis en place l'opération #ToutesSolidaires. Elle répond aux besoins les plus urgents des associations : du matériel pour travailler et des solutions d'hébergements d'urgence. Cette opération est exceptionnelle : en temps normal, nous considérons que notre rôle est de financer ce qui ne relève pas des politiques publiques, c'est à dire plutôt d'encourager les initiatives associatives innovantes, à la marge, et à l'Etat de financer, par exemple, le logement. Mais cette période était tout sauf normale, et il était impensable de laisser des femmes sans solutions dans cette situation. La campagne d'appel à la générosité du public, nous a permis de collecter plus de 2,5 millions d'euros qui redistribués aux associations afin qu'elles puissent organiser leurs activités en télétravail et apporter une aide d'urgence aux femmes victimes de violences.

Cette aide se matérialise par le financement de plus de 40 000 nuitées jusqu'à la fin de l'été pour pouvoir héberger immédiatement et dans de bonnes conditions les femmes et leurs enfants qui sont contraints de quitter leur domicile. Elle se traduit également par une aide alimentaire et de biens de première nécessité. Enfin, un soutien financier a été apporté à des dispositifs comme le Tchat d'écoute et d'accompagnement pour les femmes victimes de violences de l'association En Avant Toute(s), désormais ouvert 7 jours sur 7 (sur "[Comment on s'aime ?](#)"), ou comme l'application d'alerte "App'elles" de l'association Résonantes, des solutions techniques et professionnelles qui ont été particulièrement sollicitées pendant le confinement car elles sont discrètes.

EE : Beaucoup de femmes disent sortir du confinement épuisées, la pandémie de COVID19 aura à nouveau révélé les inégalités sociales et de genre. Quel impact auront les derniers mois sur la vie des femmes dans « le monde d'après » ?



ACM : Sans surprise, le retour des femmes à la maison n'est jamais bon pour les droits des femmes. Au-delà du risque d'exposition plus forte aux violences conjugales, de nombreuses problématiques - qui existaient par ailleurs dans le "monde d'avant" - se sont faites ressentir plus fortement ou ont été aggravées. L'accès à l'IVG s'est trouvé compliqué, la charge mentale a explosé chez celles qui devaient télétravailler et faire l'école à la maison et la société s'est reposé sur les travailleuses des métiers du soin et autres métiers féminisés très précarisés. Bien sûr, à l'inverse leur faible présence dans les instances de décisions ou dans les médias n'a pas changé, voire s'est aggravé! Elles ont donc toutes les raisons de sortir épuisées du confinement.

Il est bien sûr très difficile à ce stade d'envisager l'impact à moyen ou long terme du confinement sur les femmes et leur droits. Ce que les associations anticipaient et qu'on voit poindre depuis quelques jours, c'est une sorte de nouvelle "libération de la parole" avec le déconfinement pour toutes celles qui n'auront pas pu parler pendant le confinement ou qui n'auront pas pu être détectées par leurs voisins ou les associations. Cette nouvelle vague de demandes de prises en charge va venir accroître la pression sur les associations, qu'il ne s'agit surtout pas de lâcher alors que l'épidémie ralentit! Le confinement aura également été l'occasion de comprendre que les victimes de violences conjugales vivent en permanence un confinement de fait, dès lors qu'elles sont soumises au contrôle permanent de leur conjoint et ne sont pas libres de leurs déplacements.

Il faudra aussi prendre la mesure à moyen et long-terme de ce confinement pour les femmes et leurs droits : que ce soit d'un point de vue économique ou de leur santé, physique ou mentale - mais aussi l'accès aux droits reproductif et sexuels. Combien de maladies dites "féminines" auront été mal ou peu diagnostiquées à la suite du confinement? Quel impact pour le moral des femmes ? Combien de femmes ont dû recourir à des solutions d'urgences pour avorter au-delà du délai légal? Face à cela, le gouvernement français n'a pas souhaité assouplir les délais, ce qui augure mal d'un élan positif pour les droits des femmes dans les prochains mois.

EE : On parle de changements radicaux dans les grands choix de société et les politiques publiques après le choc sanitaire de la pandémie. Quels devraient être ces changements, d'un point de vue féministe ?

ACM : Nous continuons de soutenir qu'il faut renforcer les moyens alloués aux politiques publiques de lutte contre les violences faites aux femmes et d'égalité de genre. La Fondation des Femmes était au côté des familles de victimes et des associations en 2019 lors d'une grande mobilisation contre les féminicides qui a amené le Gouvernement à organiser le Grenelle des violences conjugales. Si celui-ci a permis de véritables avancées dans la loi, les moyens mis sur la table n'ont pas permis une véritable révolution copernicienne pour la protection des femmes victimes de violences.



Le point le plus saillant est le manque d'hébergement spécialisés, pour lequel la France ne respecte pas ses obligations internationales au titre de la Convention d'Istanbul. Le confinement aura montré qu'il faut absolument des endroits pour mettre en sécurité les femmes. Sans moyens, on n'arrivera pas à faire baisser durablement les violences.

Il faudrait aussi que les principes directeurs appliqués aux audiences judiciaires de violences intrafamiliales pendant le confinement deviennent le droit commun et que ces affaires soient toujours jugées en urgence et prioritairement, car leur caractère d'urgence est permanent - il faut toujours agir au plus vite lorsqu'une femme est en danger.

Plus généralement, si l'on avait une baguette magique pour dessiner le monde d'après le COVID comme un monde féministe, il faudrait revaloriser le travail effectué aujourd'hui en majorité par les femmes, qu'il soit professionnel ou domestique. Les métiers du "soin", qui ont été en première ligne pendant cette crise sanitaire sont majoritairement occupés par des femmes et ils sont sous payés et dévalorisés. De même, peut-être que le confinement aura permis au moins de jeter la lumière sur l'étendue du travail effectué par les femmes à la maison. De manière générale, les femmes sont moins payées, et elles travaillent plus que les hommes ! Il faut redonner aux femmes les moyens de leur indépendance.

EE : Pour l'avenir de l'égalité des genres, donnez-nous une bonne raison d'espérer !

ACM : La prise de conscience par la société de l'impact des violences conjugales subies par les femmes se fait de plus en plus forte et s'est traduite pendant le confinement par des dons quatre fois plus élevés au bénéfice de notre Fondation en soutien à notre campagne #ToutesSolidaires. Le public est sensibilisé et les associations fournissent un travail incroyable afin de venir en aide à ces femmes. Nous sommes de plus en plus nombreux. Ses à nous battre pour l'égalité et contre les violences, nous finirons par en venir à bout !

Anne-Cécile Mailfert est une militante féministe française, Présidente de la Fondation des Femmes. Anciennement Présidente de l'Association Osez le Féminisme!, elle est l'auteurice de deux livres "Tu seras une femme, guide féministe pour ma nièce et ses ami.e.s" en 2017 et "Ils ne décideront plus pour nous, Débats sur l'IVG, 1971-1975" en 2015 tous deux aux Éditions les Petits Matins.

Pour faire un don, rendez-vous sur fondationdesfemmes.org.

